

Compte rendu de conseil municipal du 4 juin 2020
--

Présents : Bert Laëticia, Bouc Emilien, Chancel Bernadette, Czuba Cécile, Delinotte Fabrice, Dupré Alain, Grossot Anthony, Grossot Marie Sylvie, Thomas Bertrand, Vautrin Nadine

Absents : Eric BAILLY qui a donné pouvoir à Emilien BOUC

Madame le Maire démarre la séance par l'approbation du PV de la précédente réunion. Il est approuvé à l'unanimité.

Répartition des conseillers pour la gestion des différentes commissions :

Pour chaque commission, Mme le maire explique les attentes et les conditions

Syndicat départemental des énergies de l'Yonne :

Cela constitue environ 6 à 8 réunions par an en journée sur le département.

Titulaire : Emilien BOUC

Suppléant : Alain DUPRE

CEG :

Cela représente deux réunions à l'année. Elle concerne essentiellement la gestion du gymnase de Chablis et de Ligny le Châtel, les transports scolaires. Cette compétence risque d'être bientôt transférée à la communauté de communes.

Titulaire : Marie Sylvie GROSSOT

Suppléante : Cécile CZUBA

Syndicat du bassin de la vallée du Serein :

Il concerne les eaux pluviales qui se déversent dans le Serein et la gestion des milieux aquatiques ainsi que les risques d'inondation. Seuls, 12 délégués sur toute la communauté de commune peuvent y participer.

Le conseil estime qu'il vaut mieux laisser la place aux communes plus directement impactées par le Serein.

Donc, il est décidé qu'aucun délégué de la commune ne sera présenté.

Personnel Communal :

La gestion du personnel communal l'agent communal et la secrétaire de mairie est de la compétence du Maire.

Un cahier dans lequel sera inscrit toutes les urgences ou travaux à réaliser, sera à disposition de tous les conseillers mais seul, le maire et les adjoints donneront les consignes de travaux à l'employé municipal.

Concernant la secrétaire de Mairie, les demandes seront transmises par mail et traitées après validation de Madame Le Maire.

En cas d'absence prolongée du Maire, les adjoints Alain Dupré et Cécile CZUBA prendront le relais.

Commission Bâtiments et travaux réseau voirie.

Concerne la rénovation du patrimoine communal, suivi des travaux et réseau de voirie:

Alain Dupré, Anthony GROSSOT, Fabrice DELINOTTE,

Bertrand THOMAS, Marie Sylvie GROSSOT

Commission chemins :

Alain Dupré, Anthony GROSSOT,

Fabrice DELINOTTE, Bertrand THOMAS, Emilien BOUC

Finances, Budget, Taxes :

C'est la préparation du budget et la présentation du compte administratif.

Délégué : Bernadette CHANCEL

Suppléant : Laëticia BERT

Espaces verts et fleurissement avec l'employé communal :

Le budget pour cette commission est d'environ 1000 euros pour l'entretien du village et le fleurissement.

Délégué : Nadine VAUTRIN

Suppléant : Laëticia Bert et Cécile CZUBA

Environnement, eau, assainissement :

Tous les lundis se fait un relevé du compteur du bassin pour vérifier qu'il n'y ait pas de fuites sur le réseau. Il faut surveiller la station d'épuration, des prélèvements sont effectués le mercredi.

Délégué : Anthony GROSSOT

Suppléant : Emilien BOUC

Révision des listes électorales

Le maire est chargé de faire les inscriptions et les radiations sur la liste électorale tout au long de l'année. La commission de révision des listes électorales est chargée de valider ou non les décisions du Maire, elle se réunit au moins une fois par an et avant chaque élection.

Délégués : Cécile CZUBA et Fabrice DELINOTTE

Commission d'appel d'offres

C'est la procédure à suivre pour les marchés publics. C'est une mise en concurrence des entreprises pour la réalisation de gros travaux sur la commune.

Délégués : Alain DUPRE, BERTRAND THOMAS,

Fabrice DELINOTTE, Bernadette CHANCEL,

Fêtes et cérémonies

Cela concerne l'organisation du planning des manifestations, du repas des aînés, des vœux du maire, du 14 juillet, des cérémonies commémoratives de la récolte de fonds pour le patrimoine de l'église.

Délégué : Marie Sylvie GROSSOT, Nadine VAUTRIN,

Laëticia BERT, Eric BAILLY, Cécile CZUBA

Communication- Journal :

Délégués : Eric BAILLY, Emilien BOUC,

Laëticia BERT, Cécile CZUBA,

Marie Sylvie GROSSOT

Salle des fêtes

Elle concernera les locations de salle, prêt vaisselle, tables, matériel de st Vincent, gestion du ménage, état des lieux lors des locations

Délégués : Marie Sylvie GROSSOT,

Laëticia BERT, Fabrice DELINOTTE.

Commission informatique

Organisation des conseils municipaux en visio conférence ou audio conférence.

Délégué Emilien BOUC.

Commission communale des IMPOTS

La mairie doit fournir une liste de 24 personnes parmi lesquelles seront tirées au sort 6 délégués, 6 suppléants.

Son rôle est de statuer sur une liste transmise par le centre des impôts répertoriant les travaux sur les bâtiments ainsi que les modifications de culture notamment dans les vignes afin d'établir l'assiette d'imposition.

Chaque commission sera reçue par Mme le Maire pour réexpliquer ses attentes, déterminer le délégué et les suppléants et mettre tout le monde au travail.

Délibération d'abrogation de la délibération 2020.017 concernant la nomination de Bertrand THOMAS à la commission Communauté de communes :

Après une vérification des textes, la désignation des conseillers communautaires est encadrée.

Après en avoir délibéré par 11 Voix pour, le Conseil municipal

DECIDE d'abroger la délibération 2020-017.

Délibération de désignation du conseiller communautaire titulaire et suppléant :

Comme prévu dans le code électoral concernant la nomination des conseillers communautaires dans les communes de moins de 1000 habitants. Les conseillers pour la commune de Courgis seront

Délégué : Bernadette CHANCEL

Suppléant : Alain DUPRE

Délibération pour la location du presbytère :

Depuis quelques mois, le presbytère est sans locataire. La location de ce bâtiment communal permet de rembourser l'emprunt de sa réhabilitation.

Une annonce pour le louer avait été passée sur « le bon coin » avant le confinement. Un seul couple avait répondu à l'annonce. Le loyer est de 980 euros plus les charges. Il reste à la commune 7 ans d'emprunts à rembourser. Avant l'arrivée des locataires, des mises aux normes électriques doivent être faites car le diagnostic électrique présentait un petit souci. L'entreprise Bellat interviendra dans la première quinzaine de juin. La cuve à fioul sera remplie et la vérification de la chaudière a été faite ; il reste des peintures pour rafraichir les boiseries extérieures (volets, fenêtres, portes, portail)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE de retenir la candidature de Monsieur et Madame NIELLE à compter du 1^{er} juillet 2020.

FIXE le montant du loyer à 980 Euros.

AUTORISE le Maire à signer le bail et tous les documents nécessaires à ce dossier.

Délibération concernant l'augmentation du prix du m3 d'eau potable :

Mme le Maire annonce que suite à une augmentation des charges relatives à l'eau pour pouvoir équilibrer ce budget, elle n'a pas eu d'autre choix que de proposer une augmentation du prix de l'eau.

Cette augmentation est soumise à l'approbation du conseil municipal.

Le conseil accepte l'augmentation du prix de l'eau sur la commune de COURGIS à 2€ le m3 à compter du 1er janvier 2020 à l'unanimité.

Délibération concernant l'augmentation de l'abonnement au réseau du service eau

il passera de 20 € à 30€ sur l'année.

Le conseil accepte par 9 voix pour et 2 abstentions l'augmentation de l'abonnement eau potable à 30 euros annuel à compter du 1^{er} janvier 2020

DELIBERATION POUR LE VOTE DU BUDGET EAU.

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011 Charges à Caractère général	27 971.00
Chapitre 014 Atténuation de Produits	5 000.00
Chapitre 042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	8 029.00
Total Dépenses Fonctionnement	41 000.00

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 002 Résultats antérieurs reportés	4 079.00
Chapitre 70 Produits de service	32 765.00
Chapitre 77 Mandats annulés	4 156.00
Total Recettes de Fonctionnement	41 000.00

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
21531 Réseaux d'adduction d'eau	6 370.00
Chapitre 23 Immobilisations en cours	21 029.00
Total Dépenses d'Investissement	27 399.00

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001 Report	19 370.00
Chapitre 040 Opérations d'ordre entre section	8 029.00
Total recettes d'investissement	27 399.00

Le conseil adopte le budget eau qui lui a été présenté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Relevés des compteurs d'eau :

L'employé communal commence le relevé semestriel des compteurs d'eau. Tous les compteurs extérieurs sont automatiquement relevés par Stéphane. Pour les autres, il sera demandé aux habitants d'effectuer eux même leur relevé et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou d'envoyer une photo du compteur par mail.

- Lumière dans la ruelle des boulangers :

Le lampadaire solaire va bientôt être installé et alimentera la ruelle.

- Travaux électricité des rues

Deux des trois armoires électriques vont être changées. Le lampadaire en face Mr et Mme MOLLARET va être déplacé et mis dans la descente de la déviation vers le banc existant afin de mieux éclairer cet endroit. Un autre mat va être réparé dans le haut de la grande rue. Le mat dans le virage, en haut de la grande rue, sera lui aussi réparé.

- Renard dans le village :

Un renard se ballade dans les rues, cours et jardins de Courgis. Le président de la chasse de Courgis en a été informé mais n'a pas l'autorisation de pouvoir tuer ou piéger le renard. Il recommande de ne plus donner à manger aux animaux à l'extérieur et de bien fermer les poulaillers pour les propriétaires de poules. Un louvetier a été contacté il doit redonner d'autres informations sur ce qu'il est possible de faire pour que cette bête ne gêne plus les villageois.

- Visite des points d'eau pour le conseil

Le samedi 6 juin, le conseil se retrouvera au Moulin, puis au bassin, puis à la fontaine Géry, puis aux lagunes pour connaître toutes nos installations. La visite se terminera par une visite du presbytère.

- Proposition d'un lien internet

Une administrée nous fait part d'un lien informatique permettant d'informer en ligne tous les habitants connectés du village. La commission communication va étudier cette proposition.

- Les fleurs

Les fleurs devraient être achetées aux serres de Mont St Sulpice.

- Le défibrillateur

Il devrait enfin être installé dans la cour de la mairie en même temps que les travaux électriques dans le presbytère.

Une information pour savoir s'en servir en cas de besoin sera donnée à tous les conseillers municipaux d'ici la fin juin par les pompiers de Chablis.

- Vitesse dans COURGIS

La vitesse de certains véhicules dans les rues de Courgis pose problème. La traversée de certaines intersections inquiète grandement.

Pour ralentir, certaines idées sont proposées comme mettre toutes les rues en priorité à droite, ou des stationnements en chicane.

- La fibre optique

Tout le département de l'Yonne devrait en être équipé avant 2022.

- Caméra du cimetière

Elle est très dissuasive.

- Les chats errants

Chaque année, des bons pour stérilisation sont demandés et obtenus à la fondation Brigitte BARDOT. Martine TROGNON et Bernadette CHANCEL assurent chacune dans leur quartier bénévolement la capture et la stérilisation des chats errants qui sont identifiés au nom de la commune de Courgis.

Il est souhaitable que les propriétaires de chats ne laissent pas divaguer leurs animaux surtout s'ils ne sont pas identifiés, ils risquent de se faire stériliser.

Une nouvelle campagne de capture va avoir lieu cette année encore, tous les volontaires seront bienvenus.

- Boîte à pains

Elle est fermée. Suite au dernier sondage, seulement quelques baguettes par jour avaient été recensées. Mais surtout, aucun nouveau boulanger des environs ne s'était montré intéressé pour prendre la relève.

- Locaux de l'école :

La grande salle servira de salle de réunions pour le conseil car la montée d'escaliers n'assure plus une salle des mariages et de conseil aux normes car pas accessible pour les handicapés.

- Stationnement devant la borne à incendie

Attention où Vous stationnez.

Evitez les bornes à incendie et les endroits matérialisés par des bandes jaunes.

Le maire

Bernadette CHANCEL

la secrétaire de séance

Marie Sylvie GROSSOT